



# Le Baromètre du Développement Durable 100 questions aux communes de l'Essonne

## Guide d'utilisation du questionnaire A destination des élus, des associations et des citoyens



Nous vous remercions de participer à ce projet animé par l'association SoliCités, et porté par un collectif d'associations et d'acteurs du développement local en Essonne. Ce projet se veut ambitieux et ne pourra exister que par votre engagement à nos côtés.

Le Baromètre du développement durable est avant tout un outil d'animation qui prend la forme d'un **questionnaire**, libre d'accès, articulé autour de 4 thématiques : **Solidarités, Environnement, Économie et Citoyenneté**.

A travers le Baromètre, **chaque citoyen est convié à s'intéresser au développement durable dans sa commune et plus largement dans son territoire** (Communauté d'agglomération ou de communes, Département, Région...).

### Le Baromètre : un outil à usages multiples

- Les questions simples et les exemples concrets du Baromètre en font un **outil de sensibilisation et de formation au développement durable** à destination des élus, des agents territoriaux, des représentants associatifs, des acteurs socio-économiques et des citoyens.
- Le Baromètre est **un questionnaire auquel on répond ensemble**. C'est dans cet esprit que l'outil a été conçu et c'est sans aucun doute en cela que réside son intérêt premier : permettre d'établir le dialogue entre élus, agents territoriaux, associations, acteurs socio-économiques et citoyens. Le Baromètre est une invitation à la mise en place d'une démocratie participative. Il permet ainsi de dresser un auto-diagnostic partagé de la prise en compte du développement durable dans les actions mises en œuvre sur le territoire communal.
- Les données fournies par le Baromètre sont autant d'indications sur les **démarches déjà accomplies** et sur les **pistes possibles pour progresser** vers le développement durable.
- Le Baromètre peut être un outil de **préparation à l'élaboration d'un plan d'actions** en faveur du développement durable, communément appelé Agenda 21. Cependant son utilisation ne se limite pas à cet usage. D'autres temps forts pour l'organisation de la vie communale (Plan Local d'Urbanisme, Enquêtes Publiques...) et intercommunale (Schéma de Cohérence Territoriale...) sont autant d'opportunités de faire entrer le développement durable sur le territoire.

**L'objectif de ce guide est de préciser l'utilisation du questionnaire.**



## Les étapes du Baromètre

- 1. Initier la démarche**
- 2. Prendre connaissance de l'ensemble des questions**
- 3. Informer les élus et les associations locales de votre volonté de remplir le Baromètre sur la commune**
- 4. Organiser un moment d'information sur le développement durable**
- 5. Organiser la rencontre élus - associations - citoyens (...)  
pour remplir le questionnaire**
- 6. Remplir le questionnaire**
- 7. Conclure la rencontre et retourner les réponses  
à SoliCités (Viry-Châtillon)**
- 8. Et après...**

### Les étapes du Baromètre

#### **1. Initier la démarche**

La volonté de remplir le Baromètre du Développement Durable peut émaner soit d'une association locale / de représentants de la société civile, soit des élus de la commune. L'ensemble des mairies de l'Essonne ont reçu un appel à remplir leur Baromètre communal !

#### **2. Prendre connaissance de l'ensemble des questions**

Nous vous conseillons de lire tranquillement les trois documents qui constituent le Baromètre : le guide d'utilisation, le questionnaire (28 pages) et le document récapitulatif des réponses. Ils sont téléchargeables sur le site du Baromètre : [www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org) et sur le site de l'association SoliCités : [www.solicites.org](http://www.solicites.org)  
Cette lecture est indispensable pour s'imprégner de l'esprit de la démarche.

#### **3. Informer les élus et les associations locales**

Informez les élus et les associations locales de votre volonté de remplir le Baromètre sur la commune.

#### **4. Organiser un moment d'information sur le développement durable**

Le concept de développement durable n'étant pas maîtrisé par tous, avant de répondre au questionnaire, il peut être souhaitable d'organiser une séance d'information sur le sujet. SoliCités, avec l'appui des partenaires du Baromètre sur votre territoire, peut vous aider à organiser cette séance d'information (voir encadré page 5).

#### **5. Organiser une rencontre élus - associations - citoyens (...)**

Organiser la rencontre élus - associations - citoyens (...) pour remplir conjointement le questionnaire. Il peut être intéressant d'associer à cette rencontre : des artisans et commerçants locaux, des professionnels de l'enfance-jeunesse, des professionnels de la santé, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des acteurs socioculturels et socio-éducatifs...



### 5.1 Quand remplir le questionnaire ?

Dès que les volontés des élus et des associations d'une commune se sont rencontrées ! L'opération fera l'objet d'une publication (cartographie interactive des réponses des communes favorisant les échanges d'expériences et la mise en réseau), via le site internet du Baromètre du Développement Durable des communes de l'Essonne. Les résultats seront publiés dès qu'ils nous parviendront. Une commune ayant déjà répondu au Baromètre pourra y répondre à nouveau un ou deux ans plus tard, pour évaluer les progrès accomplis.

### 5.2 Comment organiser les rencontres ?

#### Introduction

Renseigner le questionnaire pour en assurer la publication par SoliCités peut se faire selon des méthodes sensiblement différentes suivant les communes.

La méthode classique consiste en **un entretien** entre le maire accompagné d'élus, d'agents et de représentants associatifs de la commune. Cet entretien doit réunir au minimum 2 élus (Le Maire ou son représentant et un autre élu), 1 agent de la commune et plusieurs représentants de la société civile. Il n'est nul besoin que les uns et les autres soient des spécialistes du développement durable, le Baromètre se veut accessible au plus grand nombre.

SoliCités et les partenaires du Baromètre vous conseillent vivement de remplir le questionnaire en **réunion publique**, cela permet d'associer plus largement les citoyens, les associations locales, les acteurs socio-économiques (...). Les échanges n'en seront que plus riches ! Il faut alors prévoir une bonne préparation de la réunion, ne pas hésiter à faire des pauses à la fin de chaque partie et à prévoir des rafraîchissements. SoliCités, avec l'appui des partenaires du Baromètre peut vous accompagner sur l'organisation et l'animation de cette réunion publique.

Toutes les configurations sont possibles et laissées libres à l'imagination des élus et des associations.

#### Diversité des participants

Pour la validité des réponses fournies à SoliCités, **le questionnaire doit au minimum être rempli en réunion, et visé par 2 élus dont le maire ou son représentant, des représentants d'associations locales** (de plusieurs associations) **ou de la société civile et 1 agent de la commune.**

#### Durée

Le remplissage du questionnaire nécessite un créneau de 2h environ.

#### Si vous êtes une association

SoliCités avec l'appui du Conseil Général de l'Essonne a adressé par mail ce questionnaire à tous les maires et conseillers municipaux de l'Essonne. Ils sont donc normalement informés de la démarche de SoliCités et de ses partenaires, et du fait que des associations locales sont susceptibles de les contacter pour une demande de rendez-vous.

Nous vous conseillons de prendre ce rendez-vous par téléphone. Cependant des courriers-type sont disponibles sur le site Internet du Baromètre des communes de l'Essonne. Il est indispensable de bien préciser au maire ou à son représentant les personnes qui seront présentes lors de l'entretien (personnes physiques et associatives).

Si les relations entre votre association et la mairie sont tendues, il est souhaitable de permettre à d'autres associations du territoire de solliciter le rendez-vous. Le cas échéant SoliCités avec l'appui des partenaires du Baromètre peut servir d'accompagnateur pour faciliter l'entretien.



### Si vous êtes un élu

Le développement durable impose une réelle **implication des citoyens et des élus** dans une démarche de co-construction (un des objectifs du Baromètre est de développer la démocratie participative). **Le questionnaire doit donc impérativement être rempli avec la participation de plusieurs associations locales.**

Si aucune association locale n'a sollicité les élus pour remplir le questionnaire, il appartient aux élus de solliciter les associations locales pour ce faire. L'idéal bien sûr est d'informer/ former des associations locales au développement durable.

## **6. Remplir le questionnaire**

**Le Baromètre du Développement Durable des communes de l'Essonne est une occasion privilégiée d'échange entre les associations et les élus. La cordialité et la convivialité s'imposent pendant ces échanges.**

### Au début de l'entretien

- Reporter soigneusement sur le document récapitulatif des réponses toutes les informations demandées concernant la commune (nom, nombre d'habitants, superficie, etc.), les élus et les associations présentes, les noms et fonctions des participants.
- Ces informations sont indispensables à la validité du document et pour le traitement des réponses.
- Le document récapitulatif des réponses doit être rempli et signé en trois exemplaires (à destination de la commune, d'un représentant des associations locales et de SoliCités).
- L'utilisation du document électronique est possible, sa validité est conditionnée par l'existence du document papier.

### Avant d'entamer les questions

Prendre le temps de relire et de rappeler les remarques préalables contenues dans le questionnaire.

### Organisation de la séance

- La liste des questions est un document de 28 pages.
- Pour limiter les impressions sur papier, il est donc préférable d'utiliser le document électronique (écran d'ordinateur ou projection vidéo).

### Répondre au questionnaire

- L'objectif est de remplir le questionnaire en deux heures. Si une réponse tarde à venir, passer à la question suivante, vous pourrez y revenir en fin d'entretien.
- N'hésitez pas à préciser vos réponses à travers l'espace « Commentaires » (exemple d'action engagée que vous souhaitez partager, valorisation d'une démarche en cours qui ne permet pas encore de répondre « oui » à la question...)
- A la fin de chaque thème, nous vous conseillons de faire une pause.

### Un temps d'échange des idées

- Si vous avez un désaccord sur une réponse, vous pouvez en faire part à SoliCités, mais il est préférable de ne pas engager une grande discussion.
- L'humour n'est pas exclu si les questions recueillent beaucoup de "non". Il est bien plus facile de progresser quand on commence avec peu !
- C'est aussi le moment opportun pour rédiger une question pouvant mettre en valeur une expérience locale. Cette question pourra venir enrichir la prochaine version du questionnaire.
- N'hésitez pas à organiser de nouvelles rencontres pour éclaircir certains points.



## 7. Clôture de l'entretien ou de la réunion publique et envoi des réponses à la SoliCités

- Apposez les signatures (**2 élus, les représentants de la société civile, 1 agent de la commune**) et dater les trois exemplaires du document récapitulatif des réponses au questionnaire.
- Il est indispensable qu'un des représentants associatifs et/ ou citoyens et la mairie conservent une copie de la grille des réponses.
- Avant de retourner le document à SoliCités vous pouvez noter vos remarques et vos suggestions à la dernière page de la grille des réponses.
- Si vous souhaitez que votre nom ne figure pas sur le site du Baromètre, n'oubliez pas de le préciser.
- Retournez le document papier à l'adresse indiquée en fin de document et le cas échéant la version électronique à l'adresse [barometredd@solicites.org](mailto:barometredd@solicites.org)
- Si vous disposez de temps, engagez des échanges et surtout prenez date afin de prolonger cet entretien par des actions.

## 8. Et après ?

- Informez la population des réponses de la commune (par voie de presse ou lors d'une réunion publique).
- Le site Internet du Baromètre permet de publier les objectifs que se donne la commune pour apporter des réponses positives aux questions du Baromètre. C'est une nouvelle occasion de réunir les associations, citoyens, acteurs socio-économiques (...) pour définir ces objectifs et les faire apparaître sur le site du Baromètre.
- Le site internet vous permet d'accéder aux informations, aux exemples d'actions mis en œuvre sur d'autres communes, et d'échanger pour la mise en œuvre de réponses appropriées aux questions du Baromètre.

## SoliCités et les partenaires du Baromètre en Essonne

Ont activement contribué à l'élaboration de ce questionnaire : SoliCités, le Réseau Cohérence, Essonne Nature Environnement, Connaitre et Protéger la Nature Val de Seine, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Essonne, Les Scouts et Guides de France 91, l'association intermédiaire Lancement, les mairies de Chilly-Mazarin, Evry, et Massy et la DDT 91 et plusieurs citoyens engagés ainsi que nos financeurs, la DRIEE, le Conseil Régional d'Ile de France, la Fondation pour la Nature et l'Homme et le Conseil Général de l'Essonne qui lui a par ailleurs décerné le Label « Agenda 21 de l'Essonne ».

Pour vous accompagner, SoliCités, avec l'appui des partenaires du Baromètre, peut vous proposer des formations sur les sujets qui auront retenu votre attention. Nous pouvons également vous accompagner pour l'organisation et l'animation de réunions publiques pour répondre au Baromètre. N'hésitez pas à nous contacter ([barometredd@solicites.org](mailto:barometredd@solicites.org), 01.69.56.53.88)



## L'essentiel

L'objectif du Baromètre n'est pas de faire un « contrôle » mais plutôt de **se situer dans une dynamique de progrès en mesurant ensemble tous les aspects possibles du développement durable** à l'échelle du territoire communal (au-delà des seules actions de la municipalité !).

C'est le nombre de questions (100) et le barème des points attribués à chaque question qui permettra de dégager une image du développement durable sur la commune.

Les réponses attendues sont **OUI ou NON**. Il est possible de cocher la case **NC pour « Non Concerné »**. La commune devra avoir répondu à **70%** des questions au minimum pour que le questionnaire soit traité et validé.

Le Baromètre est destiné à mettre en valeur les pratiques d'un territoire sur lequel interviennent différentes collectivités avec différentes compétences : Commune, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, Département, Région, Etat...

Le questionnaire est très largement **perfectible**, nous comptons sur votre collaboration pour l'améliorer et le faire **évoluer** (thématiques insuffisamment abordées, nouveaux exemples d'actions à valoriser...).

Il est possible à la fin de chacun des quatre thèmes abordés de formuler des questions qu'un élu, un représentant associatif, un agent (...) auraient souhaité que l'on pose. Certaines questions ainsi posées viendront enrichir la prochaine version du questionnaire.



## Annexe: Les questions fréquemment posées et les difficultés que vous pouvez rencontrer lors de l'entretien

**Question :** « Pourquoi ne pas avoir utilisé des indicateurs plus précis, plus quantitatifs, type IFEN ou INSEE ? »

**Informations :** L'approche voulue par le comité de pilotage du Baromètre est plus qualitative que quantitative. Cette approche est destinée à indiquer et à impulser une dynamique de développement durable. Elle n'est pas comparable à celle des Agenda 21, SCoT ou autres documents d'aménagement qui nécessitent des indicateurs chiffrés de type IFEN. Nous voulions également que ces indicateurs soient compréhensibles par tous.

**Question :** « Ma commune est rurale, le questionnaire semble plus avantageux pour une commune urbaine ! » ou « Ma commune est trop petite pour qu'il soit possible de répondre positivement à cette question »

**Informations :** Le nombre de questions et le barème des points qui seront attribués permettront de corriger les distorsions possibles en tenant compte de la spécificité de la commune.

**Question :** « Votre commune sensibilise-t-elle ou incite-t-elle ... ? »

Réponse de l'élu: « OUI parce que nous rappelons régulièrement la nécessité de... » ou « OUI nous soutenons parce que nous approuvons... etc.»

**Informations :** La sensibilisation ou l'incitation implique une formalisation et une communication vers toute la commune et cela de manière répétitive...

**Question :** « Nous répondons OUI, parce que l'association XXX que nous subventionnons réalise... »

**Informations :** Si une association agit pour la commune la réponse peut-être OUI à condition que les actions soient réellement faites au nom de la commune et destinées à tous les habitants de la commune (pas uniquement aux adhérents de l'association).

**Question :** « Nous avons déjà réalisé d'importants investissements dans ce domaine... ». « Nous pourrions répondre OUI à 80%... »

**Informations :** La réponse NON peut paraître frustrante dans un tel cas. Nul n'est parfait, quelques NON constituent une garantie d'objectivité. Il faut rappeler que le Baromètre est mis en place pour évaluer une dynamique... Une réponse NON constitue une marge de progression à la prochaine évaluation.

**Questions :** « Nous avons l'impression que la commune est notée.... »

**Informations :** Ce n'est absolument pas l'objectif du Baromètre. Il est impossible de donner une note au regard des défis du développement durable. La représentation des résultats adoptée sur le site du Baromètre, le Barographe du développement durable, permet de donner une indication sur l'engagement des actions des collectivités à l'échelle du territoire communal. Les communes peuvent par ailleurs se situer dans un panel de collectivités de taille équivalente afin d'identifier leurs points forts et leurs marges de progrès de façon objective.



## Relayez le projet sur vos territoires !

N'hésitez pas à contribuer à l'effort collectif qui consiste à relayer le Baromètre du Développement Durable des communes de l'Essonne auprès d'un maximum de communes ! Toutes les communes de l'Essonne ne sont pas couvertes par des associations ou acteurs partenaires du projet. Contactez SoliCités pour en savoir plus sur ces communes...

Vous pouvez également informer la presse et les radios locales de votre démarche afin de faire connaître le projet et le site internet au plus grand nombre de citoyens.

**Nous remercions chaleureusement toutes les associations et collectivités qui contribueront à faire vivre le Baromètre du Développement Durable sur l'Essonne !**

SoliCités et le Comité de Pilotage du Baromètre

Pour obtenir plus d'informations et plus d'outils (kit de communication et d'animation) :

[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)

[www.solicites.org](http://www.solicites.org)

### SoliCités, pour un développement durable

Thomas MUNIER, chargé de mission Territoires Durables

13 rue Nungesser et Coli

91170 VIRY-CHATILLON

01.69.56.53.88

[barometredd@solicites.org](mailto:barometredd@solicites.org)

Les partenaires et soutiens financiers du Baromètre dans le département de l'Essonne :



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie de l'Île-de-France

